

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions

1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an  
10 fr.; France et Etranger : 12 frs

## Les cheminots et le Grand Conseil

D'après la « Voix des Cheminots » une mesure prise par le directeur de la Cie fermière des chemins de fer dans la plénitude de ses fonctions aurait été annulée par le résident général et sa décision rendue publique.

Nous avons n'avoir vu nulle part rien de semblable mais si réellement le résident général est intervenu de la façon dont parle l'organe des cheminots, c'est qu'apparemment il avait le droit de le faire mais cela croyons-nous, ne rehaussera guère le prestige du directeur déjà passablement battu en brèche par des mirmidons de cheminots.

Et s'il avait le droit d'intervenir et d'imposer sa volonté, c'est que les chemins de fer appartenant au gouvernement tunisien, les employés sont devenus ipso facto des fonctionnaires de ce gouvernement.

S'ils sont fonctionnaires, ils doivent supporter les charges et obligations qui frappent ceux-ci, notamment de ne pouvoir faire partie du Grand Conseil.

Il ne serait ni juste ni équitable qu'un fonctionnaire ne put faire partie de notre grande assemblée et qu'un cheminot qui prétend être assimilé au fonctionnaire et bénéficier de tous les avantages conférés à ceux-ci le put.

Il y a donc aujourd'hui une interdiction à ajouter au règlement intérieur du grand conseil car lorsque celui-ci a été créé le rachat du réseau ferré du Bône-Guelma n'avait pas encore eu lieu.

On aurait même dû, mais on n'y a pas songé, lorsque celui-ci fut réalisé, déclarer les élus appartenant à la compagnie fermière privés du droit de faire partie du grand conseil au même titre que les fonctionnaires.

Et c'eût été justice.

Cela aurait fait peut être un peu crier, mais la loi est la loi et il faut savoir s'incliner devant elle.

Dernièrement un député.

M. Petitfils, a demandé à M. le ministre des Colonies, si un administrateur en disponibilité pour deux ans et faisant actuellement du commerce à la colonie peut solliciter un mandat électif de quatre ans.

Voici la réponse - Les fonctionnaires en disponibilité étant entièrement libres de leurs mouvements, rien ne s'oppose à ce qu'un administrateur en disponibilité pour deux ans sollicite un mandat électif, quand bien même la durée de ce mandat serait supérieure à deux années. C'est, seulement, lorsque la période, prévue pour ladite disponibilité, viendrait à expiration que l'administration aurait à examiner la situation de l'intéressé. Elle pourrait alors accorder au fonctionnaire encause une prolongation de disponibilité, pour une nouvelle période de deux ans, si les besoins du service ne s'y opposent pas, et dans le cas contraire, lui refuser cette concession et le réintégrer dans son emploi. Toutefois, si le mandat électif visé était celui de délégué au conseil supérieur des colonies, les dispositions, applicables en la circonstance, sont celles prévues au troisième paragraphe de l'article 12 du décret du 28 septembre 1920, qui dispose ce qui suit : « Les fonctionnaires publics, employés et agents permanents de l'administration, rétribués sur les fonds du budget de l'Etat ou sur ceux des budgets généraux et locaux des colonies ou pays de protectorat, sont inéligibles pendant

la durée de leurs fonctions et pendant les six mois qui suivent leur radiation des contrôles de l'activité, par suite de démission, de destitution ou pour toute autre cause ».

Avec les cheminots, il ne s'agit pas d'agents en disponibilité mais en activité de service.

De deux choses l'une : ou ils sont fonctionnaires ou assimilés et ils sont inéligibles ou ils font partie de compagnies privées auquel cas le gouvernement ne saurait s'immixer dans les questions intérieures qui ne peuvent que jeter le discrédit sur les chefs si leurs décisions sont annulées d'un trait de plume.

Et il n'y aurait plus alors d'administration possible.

Que le directeur ait eu tort ou raison, la question n'est pas là; il ne fallait en aucun cas amoindrir son autorité de chef sans quoi, la discipline fût le camp.

Mais dans toute cette histoire, nous préférons croire que le journal corporatif a amplifié les choses et que M. le résident général, si châtouilleux à juste titre de ses prérogatives, aura plus simplement prié le directeur de la compagnie d'examiner avec bienveillance le cas des temporaires et que M. Maron, pour répondre aux sentiments exprimés aura purement et simplement rapporté sa décision.

Mais il n'empêche que le cas des cheminots doit être examiné de près, et leur situation réglée par rapport à leur admission au sein du Grand Conseil.

## Histoire d'un Palais

Il nous revient - un peu tard, il est vrai - que le jour du départ de M. Lucien Saint, pour France, le souverain, dont le cœur débordait de joie depuis la veille, avait escorté très loin en mer, dans son canot automobile, le « Gouverneur général Grécy » sur lequel le résident général avait pris passage.

Il est de fait que le bey avait lieu d'être très satisfait, une fois de plus, des attentions multiples et délicates dont M. Lucien Saint l'entourait.

Il lui avait annoncé, la veille, en prenant congé de lui, qu'il avait donné des ordres au service intéressé de lui remettre le titre de propriété en son nom personnel, du palais de Carthage, ce qui constituait un cadeau appréciable de quelque six cent mille francs (600.000).

On connaît l'histoire de ce palais de Carthage.

Un ancêtre de la famille Bessis en vertu d'un son prêt non remboursé de trente mille piastres (18.000 francs) s'appropriait le palais et les terres et laissa le temps s'écouler pour bénéficier de la prescription qui n'existe pourtant pas en Tunisie pour les sujets du bey.

Entre les ps le bey actuel avait retrouvé les titres de propriété qu'il tenait d'un ancien premier ministre lequel lui avait légué ce bien hypothéqué.

A son avènement sur le trône de ses ancêtres, le bey manifesta le désir de s'installer au palais de Carthage, ce qui fut incontinent accepté.

Et c'est à partir de ce moment qu'il fit valoir ses droits de propriétaire.

On juge de l'émoi des héritiers Bessis. Pour arranger les choses le résident général fit acheter le palais par le gouvernement et avant son départ pour France l'offrit en toute propriété au bey.

C'était en quelque sorte une restitution et c'est pourquoi le bey était tout à la joie.

Au fond, il aurait pu plaider et les tribunaux n'auraient pu que lui donner

gain de cause.

On nous assure que ce bien va être habousé entre ses enfants et la nouvelle beya.

C'est une sage décision dont on ne peut que féliciter le souverain qui pense à l'avenir des siens.

En résumé, la décision du résident général ne peut que resserrer les liens, qui unissent la Cour à la Maison de France et c'est de bonne politique.

La seule ombre au tableau c'est que ce palais aurait été payé quatre fois plus qu'il ne vaut réellement.

## Echos et Nouvelles

### La Légion d'honneur en Algérie et en Tunisie

Alors qu'en Algérie on a pu lire une liste interminable de croix de commandeurs officiers ou de che aliers de la légion d'honneur à des compatriotes mais surtout à des indigènes dont le loyalisme est apprécié en haut lieu, ici nous n'avons à enregistrer qu'une croix à un de nos compatriotes et aucune à nos protégés.

Pourquoi cette différence de traitement entre les deux pays ?

Nos protégés sont-ils moins méritants que les sujets algériens et ne doit-on pas récompenser ceux qui nous sont fidèlement attachés et pour ceux de nos compatriotes qui briguent le ruban rouge pourquoi les croix sont-elles aussi parcimonieusement distribuées ?

Pour leur distribution l'on devrait faire bloc de toutes les décorations attribuées à l'Afrique du Nord et les partager en 5,10 pour l'Algérie, 2,5,10 pour le Maroc et autant pour la Tunisie et tout le monde serait satisfait car il y aurait un peu plus d'appelés qu'aujourd'hui pour les deux protectorats.

### Aux rentrées

Signalons nos amis M. J.-B. Curtelin, vice-président délégué de la municipalité de Tunis et M. Thiaucourt, avocat-défenseur. M. Dolivieux, directeur général de l'Enseignement et M. Tremsal son chef de cabinet. M. Dramard, président du tribunal.

### Toujours le gaspillage des deniers publics

La « Tunisie française » signalait ces jours derniers que l'école et le bureau de postes et télégraphes de Fedj el Komakem coûtaient au budget la somme rondelette de 20.000 francs pour l'instruction de six élèves, dont les deux enfants de l'instituteur, et la confection insignifiante de cent cinquante ou deux cents mandats postaux par an.

Nous nous souvenons très bien qu'à l'époque de cette création, en 1921 ou 1922 nous avons demandé où se trouvait ce patelin et nous protestâmes contre ce qui nous appelions un gaspillage des deniers publics en raison de l'insignifiance de la région à desservir et du peu d'élèves qui fréquenteraient l'école.

Pour calmer nos appréhensions on nous fit savoir que les colons de la région s'étaient engagés à couvrir la dépense dont le budget fait les frais d'après notre excellent confrère.

On a donc simplement abusé de notre bonne foi pour endormir nos craintes.

Comme notre confrère n'assure pas une chose à la légère, il n'y a qu'à fermer cette école et avec elle le bureau de postes comme en devrait fermer toutes les écoles qui ont un nombre trop réduit d'élèves et les bureaux de postes et télégraphes qui ont un rendement insuffisant.

Nous n'avons plus les moyens d'entretenir ça et là des écoles pour le plaisir de mettre au vert des instituteurs ou de faire fonctionner des bureaux de postes et télégraphes pour la commodité de quelques colons amis de M. Pellétier ou des amis de celui-ci.

Chacun doit comprendre que le temps est aux économies et qu'il faut se résigner à les supporter, dut-on, en être un peu gêné.

### La Cie des Ports T.S.S.

Par arrêté du Directeur général des Travaux Publics, la Compagnie des Ports de Tunis - Sousse et Sfax est autorisée à créer et à émettre 11.111 obligations nouvelles amortissables à 500 frs. rapportant 35 frs. par an, sous déduction du doit de transmission pour les titres au porteur et dont la période d'amortissement prendra fin le 1er Octobre 1969.

Les fonds provenant du placement de ces obligations seront affectés au paiement des dépenses des Travaux qui seront imputés sur le 4<sup>e</sup> capital complémentaire de 10 millions de francs prévu à l'avenant du 7 juillet 1924, après épuisement du 3<sup>e</sup> capital complémentaire.

Le prix d'émission de ces obligations est fixé à 450 francs correspondant à un produit total, pour les 11.111 titres à émettre, de 4 999.950 frs.

Si le coefficient d'équivalence du franc-or par rapport au franc français est fixé à 3,60 l'intérêt des obligations ressort à un peu moins de 2 o/o ce qui n'est guère alléchant pour ceux qui ont des disponibilités et ne savent à quoi les employer.

Tant mieux si la Cie des Ports T.S.S. trouve le placement de ses obligations à si bon compte ce qui prouvera que le bas de laine français s'est reconstitué.

### La passerelle d'Hammam El Lif

La Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens a l'honneur d'informer le Public que suivant arrêté en date du 21 Juin 1924 de M. le directeur général des Travaux Publics, elle est autorisée à percevoir pour le compte du Gouvernement du Protectorat des surtaxes locales temporaires afférentes à l'installation d'une passerelle pour piétons à la gare d'Hammam-Lif.

Ces nouvelles dispositions seront mises en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1924.

S'il ne s'agit pas de des « surtaxes locales » notre excellent confrère « Le Journal de Tunis » aura eu raison de protester au nom des habitants des autres localités et notamment de ceux de Tunis qui n'ont rien à voir ni à payer pour une passerelle qui ne profitera qu'aux seuls habitants.

### Dans La Presse

Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal « Le Réveil Juif » qui vient de faire son apparition à Sfax.

Nous lui souhaitons longue vie et prospérité à coté de son aîné « l'Egalité » de Tunis, qui compte beaucoup d'abonnés dans la capitale du sud.

### Mariage

M. et Mme Carle-Desgenettes M. Antonin du Beaufret, chevalier de la Légion d'honneur, sous-directeur de la Compagnie Fermière des chemins de fer de Tunisie, ont bien voulu nous faire part du mariage de Mlle Marie Antoinette du Beaufret, leur petite fille et fille, avec M. Henri Guiard.

La bénédiction nuptiale leur été donnée par le R. P. Delattre, officier de la Légion d'honneur, le jeudi 18 septembre en la cathédrale de Tuntis.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux parents.

## LES ROTHSCHILD

Histoire anecdotique d'une famille régnante

III

L'ancêtre des Rothschild, l'homme de paille du prince, se chargeait, pour le compte du landgrave, de lever des troupes dans les Etats de celui-ci. Et il les livrait ou les vendait, mais surtout aux puissances en guerre avec la France, surtout à l'Angleterre.

Il faut croire que la France se fournissait surtout chez les princes concurrents du landgrave. Et il est intéressant de constater dès maintenant que le père de celui-ci fit le fameux coup de Bourse de Waterloo, en escomptant un désastre français, travaillant déjà contre la France en fournissant des soldats à l'ennemi héréditaire de notre pays.

Sur chaque soldat fourni à l'Angleterre par le landgrave, Mayer Amschel avait un tant pour cent sur le prix du sang versé au landgrave.

Mayer Amschel se chargeait en outre des équipements et de l'expédition de la chair à canon, nouvelle source de commissions de la part du gouvernement qui avait fait la commande.

Il s'occupait aussi de la subsistance de ces troupes pendant toute la durée de la campagne. Il touchait des deux côtés.

Le landgrave était si content de la façon dont Amschel menait ses affaires qu'il avait fini par le laisser maître de toutes les opérations concernant le commerce de la chair à canon.

L'Angleterre était un magnifique débouché pour l'édifiant petit commerce du prince boche Guillaume IX et de son Jaif de cour. La légende du dépôt confié aux honnêtes Rothschild par un bon prince allemand obligé de fuir en 1793 devant les avides hordes révolutionnaires françaises est totalement détruite par les curieuses révélations de l'ouvrage anglais *The Hessians Troops in the service of England*, qui donne tous les détails, tous les chiffres, tout le mécanisme des opérations de ce commerce de chair à canon.

L'Angleterre n'avaient guère que des troupes hessoises. Elle envoyait les Hessois achetés par elle jusque dans ses colonies. Ils y mangiaient du reste mieux que dans leur pays, Guillaume IX accaparant les grains chez lui pour les vendre plus cher, au détriment des Hessois demeurés en Hesse et des Hessoises.

La rapacité de ce Landgrave était telle qu'il avait transformé son château de Wilhelmsbad, sa résidence d'été récemment construite, en hôtel pour les touristes qu'il logait et nourrissait à des prix inférieurs à ceux des autres hôteliers. Il allait lui-même demander aux clients s'ils étaient contents. Pour un peu, ce prince régnant aurait assisté aux repas des baigneurs, une serviette sous le bras et leur passant la carte des vins !

Le produit de l'hôtellerie princière était versé entre les mains des Rothschild, chargé de lui faire suer des intérêts et qui finit, on s'en doute bien, par gagner plus que le landgrave dans toutes ses opérations.

Edouard Demachy qui a beaucoup écrit sur les Rothschild, dit que le premier jour où Guillaume IX et Mayer Amschel se rencontrèrent, il y eut coup de foudre.

Cela n'étonnera point nos lecteurs, d'après de ce nous venons de raconter.

Mais j'ai promis de donner un aperçu du mécanisme des opérations de la maison d'exportation de chair humaine Guillaume IX - Amschel - Mayer.

En 1787, Guillaume IX empochait six cent mille tabliers pour procurer 12.000 hommes à l'Angleterre. En 1794, il en fournissait 4.000 autres contre les Français en Espagne.

Il lui fallait trois choses, explique Edouard Demachy :

- 1<sup>o</sup> Se procurer des soldats ;
- 2<sup>o</sup> Les vendre et les expédier ;



# MAGASIN GÉNÉRAL

TUNIS — Le plus important magasin de détail de la Tunisie — TUNIS

## RENTREE DES CLASSES

Occasions exceptionnelles à tous nos Rayons

VOIR NOS ETALAGES

SERVICE de Livraison par Automobiles assuré JOURNELLEMENT à TUNIS et ENVIRONS

— « Bardo, St-Henri, Manouba, Franceville, Mutuelleville, Djebel Djelloud, etc. » —

3. Toucher le montant de la vente.

Le recrutement normal en Hesse ne devait pas suffire. Le vieil Amschel dut servir d'abord de racoleur et employer soit le procédé des sergents recruteurs en France, soit celui de la « presse », plus brutal et qui était utilisé en Angleterre pour procurer des marins aux vaisseaux de l'amirauté.

Puis l'Angleterre manquant parfois d'argent comptant pour payer le landgrave qui ne faisait pas crédit et exigeait même d'être réglé d'avance, Amschel prêtait au gouvernement anglais la somme nécessaire pour payer le landgrave.

(à suivre)

Les incendies de forêts

Il est un fait à remarquer et les collections de journaux sont là pour le prouver, que les incendies qui dévastent les quelques forêts d'arbres rabougris que nous possédons autour de Tunis ne s'allument qu'avec l'ouverture de la chasse.

Nous avons eu un mois d'Août avec des jours nées de sirènes dures et pénibles sans aucun incendie nulle part.

L'ouverture de la chasse arrive et les montagnes d'alentour brûlent à qui mieux mieux.

C'est donc le chasseur qui met le feu. Il faut l'en empêcher en retardant l'ouverture de la chasse au mois d'octobre ou tout au moins au lendemain d'une grande pluie.

Il ne faut plus préciser l'ouverture de la chasse avant plusieurs mois, il faut laisser au fonctionnaire chargé de l'intérim de la direction générale le soin de décider de la date de l'ouverture de la chasse si on l'adopte après une grande pluie ou décréter qu'elle n'aura lieu qu'à partir d'octobre elle plus tard

serait le mieux.

Là est le salut de nos pauvres et quelques rares forêts qui nous restent à part bien entendu celles que l'administration des forêts surveille jalousement ce dont on ne peut que la féliciter très vivement.

Le mot de la fin

Chez le coiffeur du village :  
— Ma parole, vous crachez sur le savon ?  
— Parce que monsieur est étranger. Aux gens du pays je crache directement sur la figure.

Demandez partout

### l'anisette Gras

AGENT DEPOSITAIRE J. CURTELIN FILS  
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

### Administration des Habous

AVIS

L'administration des Habous a l'honneur de porter à la connaissance du public que les parcelles de terre dépendant de la Niabat du Kef qui n'ont pas été louées lors des 2 adjudications précédentes, feront l'objet d'une adjudication qui sera créée à la dite niabat le jeudi 25 septembre courant, à 2 h. de l'après-midi.

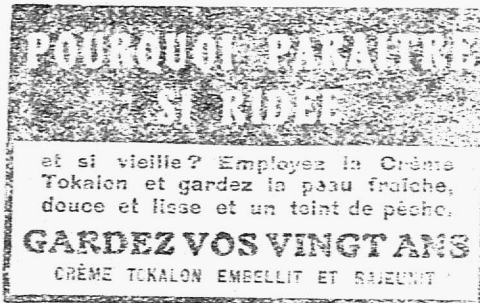
Le prix de location de certaines parcelles pourra être le cas échéant, diminué

Le Président des Habous  
C. SFAR

Anis

## BERGER

184, Boulevard National - MARSEILLE



BREVET TUNISIEN N° 2052

M. Georges Caruelle, à Paris, propriétaire du Brevet Tunisien n° 2052 du 9 novembre 1922, pour "Elevateur de liquide du genre chaîne à godets montés sur lamelle flexible" désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit Brevet.

### Administration des Habous

AVIS

L'administration des Habous a l'honneur de porter à la connaissance du public que les onze parcelles de terre du henchir "Ghodhebane", sises au Sers, et "Ardb Zenfour", au dit lieu seront remises en adjudication de location, au Souk du Sers, le mercredi 24 septembre courant à 10 heures du matin.

Quant à "Ardb El Methaliti" sise à Kariet Naber, fondation de Haramines, elle sera également remise en location au Souk du dit lieu, le vendredi 26 septembre 1924 à 2 heures de l'après-midi

Pour de plus amples renseignements consulter l'avis n° 17 affiché au bureau du Kahia au Sers et à l'agence des Habous du Kef.

Le Président des Habous  
C. SFAR

Administration du Bit-el-Mal

AVIS

Il est donné avis au public que cette Administration met en vente à son siège à Tunis, 55, rue de l'Eglise le 29 courant à 9 heures du matin :

Un hôtel sis à Tunis au Souk des Cuivres, impasse Ben-Ahmed, n° 8 à Tunis :

13 kirates et des fractions de kirate de 10 olivettes sises dans la forêt de Djebel Lahmar, comprenant 889 pieds d'oliviers et 24 caroubiers.

Pour tous renseignements, s'adresser à la dite Administration.

### Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au Public que les immeubles ruraux situés à Soliman, Menzel Bou Zelfa et Béni Khaled, habous publics et privés, qui ont fait l'objet d'adjudications de location, n'ayant pas abouti, pour défaut d'amateurs, vont faire l'objet de nouvelles adjudications aux dates suivantes.

A Soliman le Vendredi 26 Septembre à 10 heures.

A Menzel Bou Zelfa, le Jeudi 25 Septembre à 10 heures.

A Béni Khaled, le mardi 23 Septembre à 3 heures de l'après-midi.

P. Le Président des Habous  
M. DAUD

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

### PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

### POUR VOS TRACTEURS

### POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 20 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, Av. J.-Ferry - Tunis

### Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al Djazira

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS  
Le Gérant : E. LUMBROSO

### Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur

Belle jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. — Téléph. 21.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés, du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Brama frères et Cie, pp<sup>tes</sup>.

Pharmacie Seemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de LaCroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

### Administration des habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi deux Octobre mil neuf cent vingt-quatre à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, rue de l'Eglise n° 55 à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1. Une parcelle de terre sans construction comprenant trois puits dont un comblé et quelques pieds d'oliviers, dite « Ardh Jabia » d'une superficie approximative de onze hectares. Cette propriété est située à Radès, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : mille cinq cents francs par an, ci ..... fr. 1500

2. Un magasin en ruines, ouvrant au nord, sis rue des Arcs n° 6, quartier de Bab-Souika à Tunis.

Mise à prix : quatre vingts francs par an, ci ..... fr. 80

3. Un magasin ouvrant à l'est sis rue du Boulanger n° 1, rue des Arcs quartier de Bab-Souika à Tunis.

Mise à prix : trente-cinq francs par an, ci ..... fr. 35

4. Une maison et un magasin ouvrant à l'ouest, rue des Tripes numéros 17-19 à Tunis et un magasin ouvrant au sud, impasse El-Ghezala, n° 2 à la dite rue

Mise à prix : mille deux cents francs par an, ci ..... fr. 1200

5. Une parcelle de terre comprenant treize pieds d'oliviers et caroubiers, d'une superficie approximative de soixante-seize ares, située à Houmet-Merhamech, forêt du Djebel-Ahmar, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : cent trente-cinq francs par an, ci ..... fr. 135

Pour de plus amples renseignements s'adresser au bureau foncier n° 27 au siège de l'Administration des Habous, rue de l'Eglise n° 55 à Tunis.

Le Président des Habous  
C. SFAR

### Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :  
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE  
MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe  
(TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements  
Toutes opérations de Banque  
toutes opérations sur titres

Location de compartiments de  
COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS

### Fabrique de Lits en tous genres et de tous systèmes

(Maison Française)  
Expédition à l'Intérieur  
V. LELLOUCHE & Cie  
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS  
Téléphone : 9.41



Un complet signé J. BELL

est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

### AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

### C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

### Chaux Hydraulique et Ciment

## PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 497, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

### Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

### CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

### G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE

## G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

### Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistols automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

### TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

### - RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

### Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

### PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines

3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET - Tunis

L'Huile qui graisse le plus

### «- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE"

### Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

### Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Biliets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

### Office Français Immobilier et Commercial

### « Assurances »

(20<sup>me</sup> ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

### Vous

si vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

### Rien à payer

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

### Maison R. WALLUT & Cie

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)

99, Rue de Portugal - TUNIS

Machines Agricoles et Industrielles

des Premières Marques

TRACTEURS & MOTO - CHARRUES

Catalogues et Références Franco sur demande

### Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

### B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |

Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS